

Séance du lundi 17 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf et le dix-sept juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Albert COCHET, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 11 juin 2019.

Membres présents à la séance : Mmes MM. Albert COCHET, Bernard RICCI, Pascale BOSSON, Denis MOSSAZ, Bérengère ANDRE, Joël PRUDHOMME, Marguerite GROS, Michèle PIDOUX, Philippe FROQUET, Sophie SELLIER, Edith BRUNET.

Excusés : Christiane ZAGAGNONI ayant donné procuration à Bernard RICCI, François ORTEGA ayant donné procuration à Philippe FROQUET, Sébastien TOUCHARD, Laurent CARREZ.

Secrétaire de Séance : Denis Mossaz.

CCPB

Le séance débute par une présentation des compétences de la CCPB par Mr le président, Patrick PERREARD accompagné de Mr Anthony BARILLOT, DGS et de Mme Véronique HERBERT, DGA.

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu du conseil municipal du 27 mai 2019 sera à approuver au début de la séance.

1 – Stockage de déchets inertes à BILLIAT

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Monsieur le Préfet, par courrier du 18 avril 2019, a transmis à la commune un dossier de demande d'enregistrement concernant une exploitation de stockage de déchets inertes à BILLIAT. Cette demande a fait l'objet d'une mise à disposition du public en mairie de BILLIAT pendant quatre semaines, du lundi 20 mai au lundi 17 juin 2019 à 12h00.

Il rappelle qu'en application de l'article R.512-46-11 du code de l'environnement, ce dossier doit recueillir l'avis du conseil municipal d'Injoux-Génissiat.

Le conseil municipal donne **UN AVIS DEFAVORABLE** à la demande d'enregistrement d'exploitation d'un stockage de déchets inertes à BILLIAT

Vote à l'unanimité

2 – Mise à disposition du gymnase et ses annexes pour les associations extérieures

Afin de pouvoir faciliter l'organisation et la mise en oeuvre d'activités à caractère sportif et culturel sur la commune, Madame Sophie SELLIER, propose une mise à disposition gratuite de certaines salles communales au profit d'associations qui organisent ce type d'activités mais qui sont domiciliées à l'extérieur de la commune. Cette mise à disposition gratuite pourrait concerner le gymnase, la salle polyvalente d'Injoux et leurs annexes respectives.

Madame Sophie SELLIER propose de réunir sa commission afin de fixer les conditions d'occupation desdites salles afin de rédiger la convention qui sera soumise aux associations concernées et demande un avis de principe au conseil municipal.

Vote à l'unanimité

3 – Mise à disposition du gymnase et ses annexes pour les intervenants professionnels

Afin de pouvoir faciliter l'organisation et la mise en oeuvre d'activités à caractère sportif et culturel sur la commune, Madame Sophie SELLIER, propose une mise à disposition payante de certaines salles communales au profit d'intervenants privés (type autoentrepreneur ou autre) qui organisent ce type d'activités. Cette mise à disposition payante pourrait concerner le gymnase, la salle polyvalente d'Injoux et leurs annexes respectives.

Madame Sophie SELLIER propose de réunir sa commission afin de fixer les conditions d'occupation des salles afin de rédiger la convention qui sera soumise aux intervenants privés et demande un avis de principe au conseil municipal.

Vote à l'unanimité

4 – DM (Décision Modificative) n° 1 – Budget général de la commune

Dép d'INVT		Dép d'INVT	
2188/040 Travaux en régie	+ 2 200 €	022 Dépenses imprévues	- 77 200 €
2313/041 Avance sur marchés	+ 75 000 €		
Total	+ 77 200 €	Total	- 77 200 €

Vote à l'unanimité

6 - Questions diverses

- La gendarmerie tiendra prochainement des permanences dans la commune, une salle sera mise à disposition à la mairie.
- Secrétariat de mairie : de nouveaux horaires d'accueil du public seront mis en place à compter du 1^{er} septembre 2019.

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 12h	14-18h
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	Fermé
Vendredi	8h30 – 12h	14h-18h

- Le maire informe l'assemblée d'un courrier transmis par un habitant concernant un problème de voisinage sur le secteur de Craz.
- Remerciements envoyés par des associations pour le versement de subventions
- Demandes de subvention reçues après le vote du budget (CNBV, MFR de Cruseilles).

Clôture de la séance à 21h25

Le Maire

